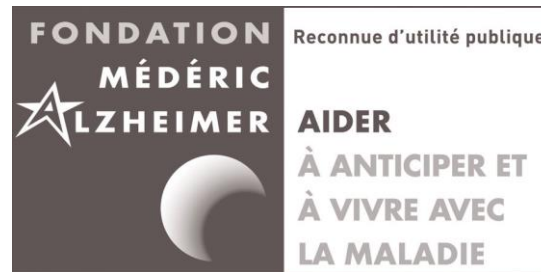


Aider à anticiper



Aider à vivre avec la maladie

Du risque dépendance au risque d'aidance

4th annual conference SHARE France
Ageing, Needs and Long-Term care insurance
Tuesday 22th November 2016

Manuel Plisson, Chief economist and actuary à la Fondation Médéric Alzheimer et chercheur associé à l'Université Paris Dauphine (LEDA-LEGOS)

Ce que nous disent les enquêtes PATER module ELDERS sur les freins à la souscription

Les enquêtes PATER module ELDERS nous disent principalement 3 choses :

- Les individus ont beaucoup de mal à se projeter sur le risque dépendance qui peut intervenir dans 30 ans.
- L'éloignement temporel du risque dépendance explique en grande partie pourquoi les individus n'envisagent pas le risque.
- La préférence temporelle et la difficulté à envisager le fait d'être dépendant font que les personnes n'envisagent pas le risque dépendance. Le risque dépendance n'est pas identifié comme un risque financier par plus de 40% des français (seuls 60% des français envisagent de devenir dépendant un jour).

Par ailleurs, même si les individus étaient très prévoyants et très averses au risque ils ne seraient pas plus de 20% à s'assurer, d'après nos simulations.

Il existe donc une barrière psychologique (lié aux préférences) qui limite fortement le développement de l'assurance dépendance qui s'explique en grande partie par l'éloignement temporel du risque dépendance (éloignement par rapport au moment où l'individu souscrit).

Proposer l'assurance dépendance *via* une couverture d'entreprise?

- L'assurance dépendance est difficile à vendre à des particuliers *via* des réseaux de courtiers ou de bancassurance (en raison des préférences des individus).
- Une alternative aux difficultés de commercialisation a consisté à développer les couvertures collectives (couverture d'entreprise, comme la santé, la prévoyance, etc...).
- L'idée initiale était d'inclure la couverture dépendance dans ce type de package et ainsi limiter les freins psychologiques à la souscription.
 - L'assurance dépendance était ainsi diluée dans une offre plus globale.
 - Le caractère obligatoire des couvertures dans certaines entreprises passait outre les réticences psychologiques.

Vendre des contrats d'assurance dépendance collectifs reste difficile

- Cependant couvrir le risque dépendance *via* l'entreprise reste difficile pour au moins deux types de raisons.
- Des raisons techniques :
 - Difficile de couvrir un risque qui a de fortes chances de se produire lorsque le salarié ne sera plus dans l'entreprise.
 - Problème de continuité de la couverture lorsqu'on prend sa retraite. Est-ce que le salarié continuera à être couvert après sa retraite?
 - Problème quand on sait que beaucoup de salariés connaissent une période de chômage avant de faire valoir leurs droits à la retraite.
 - Problème de portabilité des contrats lorsque le salarié change d'entreprise.
- Des raisons commerciales
 - Difficile de sensibiliser des salariés trentenaires sur le risque dépendance. Ils auront beaucoup d'autres choses à gérer dans leur vie avant de se retrouver dépendants.

Couvrir le risque d'aidance plutôt que le risque dépendance?

- Si l'entreprise (ou l'employeur au sens plus large) n'a pas forcément un rôle à jouer dans la prise en charge de la dépendance, elle a peut-être un rôle à jouer dans le risque d'aidance (le risque de devenir aidant).
- L'intérêt de s'intéresser au risque d'aidance plutôt qu'au risque dépendance présente plusieurs avantages.
 - **On réduit l'éloignement temporel.** Pour quelqu'un de 40 ans le risque d'aidance peut arriver dans les 10 prochaines années.
 - Le risque peut survenir lorsque la personne est encore salarié, ce qui représente un intérêt direct pour l'entreprise dans sa gestion des ressources humaines.
 - D'autant que c'est un événement qui risque de déstabiliser la productivité du salarié ou de manière plus générale l'organisation du travail (surtout que vers ces âges on a souvent des postes à responsabilité : directeur, chef d'équipe, etc..).
 - L'entreprise peut ainsi apporter des réponses organisationnelles (comme par exemple prévoir un statut de l'aidant, tout comme il existe un statut pour certaines catégories de salarié).
 - En cas de survenue de la dépendance, c'est souvent l'aidant qui prend les décisions et opère les arbitrages économiques. Il est donc naturel de s'intéresser davantage à l'aidant en matière de couverture du risque.

Comment couvrir le risque d'aidance au sein de l'entreprise?

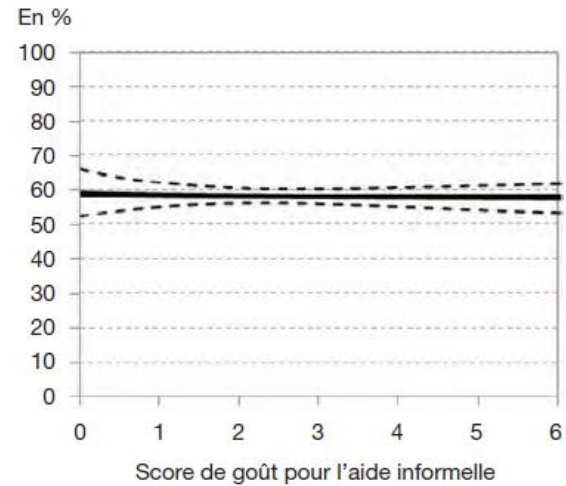
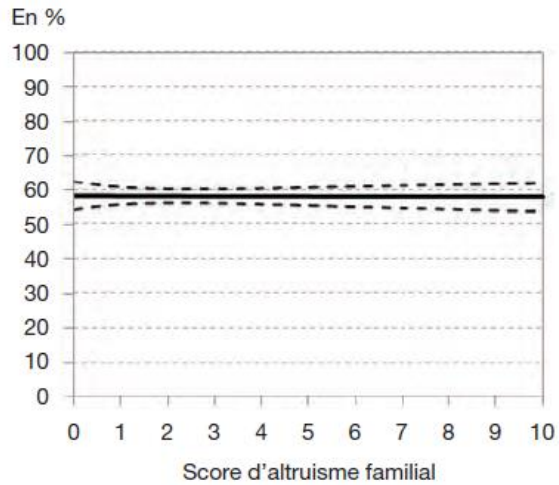
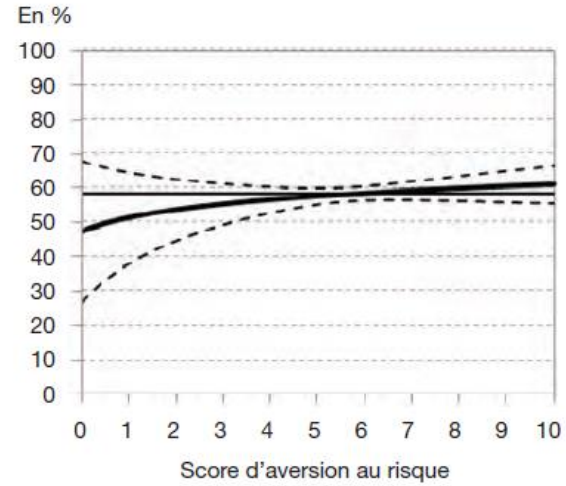
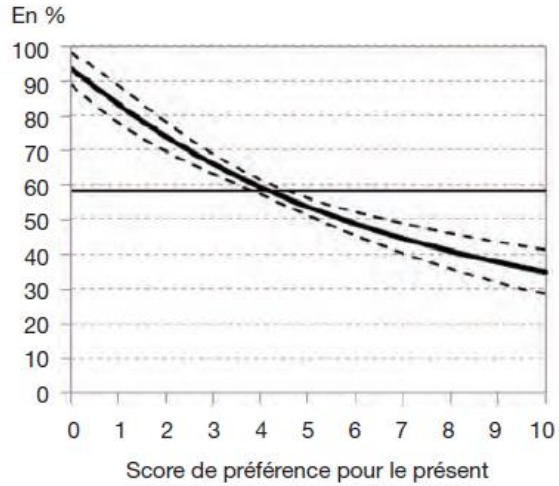
- L'entreprise peut ainsi apporter des réponses :
 - **Organisationnelles** (prévoir un statut de l'aidance) comme par exemple faciliter le télétravail, etc...
 - **En nature** (par exemple si je deviens aidant l'entreprise double mon nombre de RTT).
 - **Ou financières** (comme par exemple verser une rente à l'aidant afin qu'il puisse acheter des prestations de soins pour son parent dépendant). On peut même envisager de doubler le nombre de RTT en cas d'aidance avec possibilité pour le salarié de se faire indemniser s'il ne prend pas ses jours de RTT (de cette manière l'entreprise n'incite pas à un type d'aide en particulier).
- L'intérêt pour une entreprise de créer ce statut serait multiple.
 - un moyen de fidéliser ses salariés ;
 - la durée en dépendance est de 4 ans en moyenne ce qui reste assez court. Ceci permettrait à la personne de gérer ce moment difficile et ensuite de travailler encore pendant 10 ans dans l'entreprise. Ce dispositif permettrait d'éviter que la personne aidante prenne sa retraite de manière anticipée afin de s'occuper d'une proche dépendant. La retraite est irréversible. Le statut de l'aidant ne l'est pas.
- Plusieurs entreprises développent actuellement des projets autour du statut d'aidant (Mutex, etc...).
- Les aidants exerçant une activité professionnelle sera le prochain sujet d'étude de l'enquête ELDERS (*Enquêtes Longévité Dépendance Risque et Soutien*).

Une autre manière de réduire l'éloignement temporel : les produits viagers

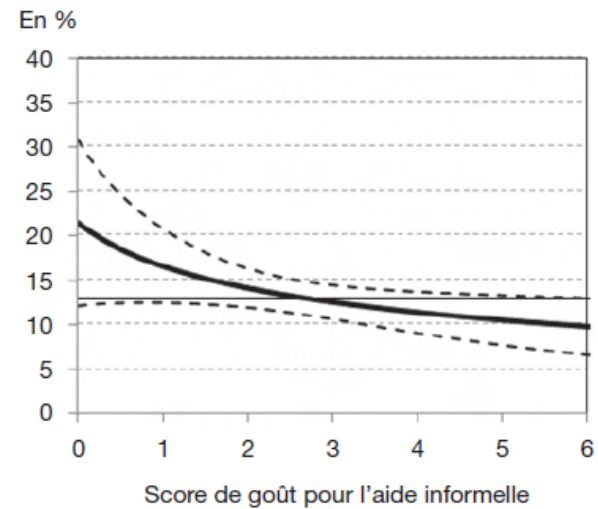
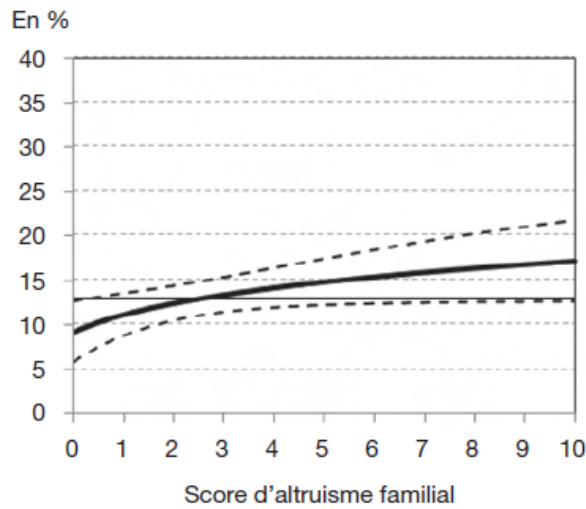
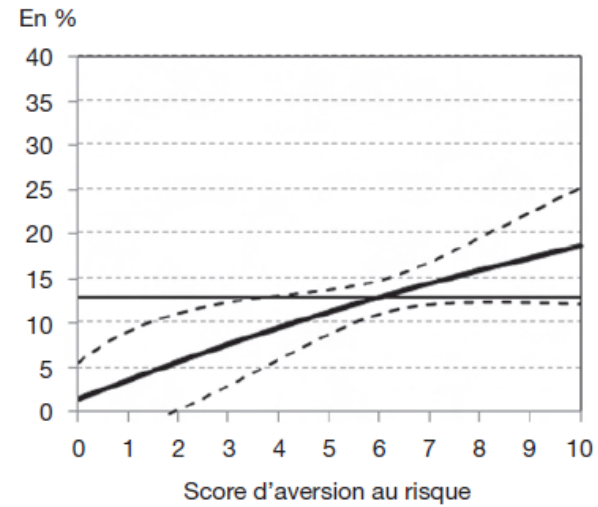
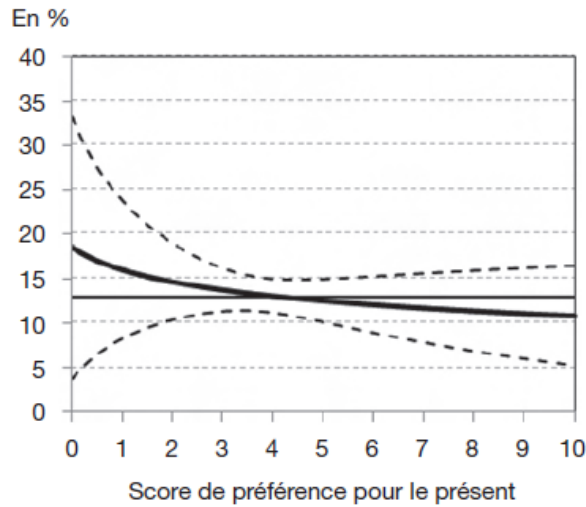
- S'intéresser au risque d'aidance plutôt qu'au risque dépendance est une manière de réduire cet éloignement temporel du risque.
- Des produits financiers autres que l'assurance dépendance pourraient réduire cet éloignement temporel, notamment les produits viagers

ANNEXES

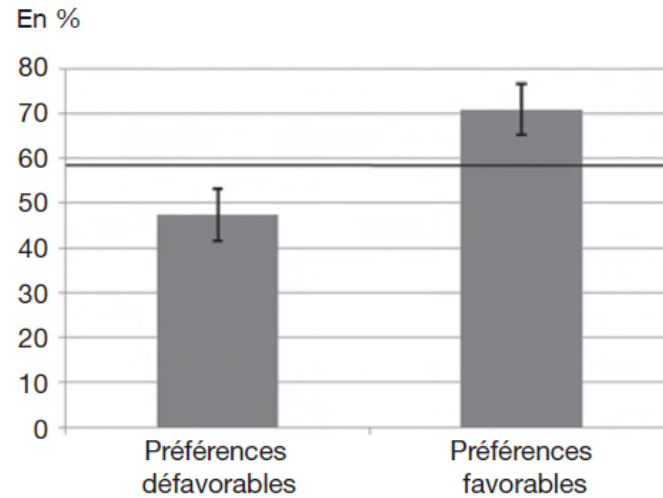
A. Effet des préférences sur la probabilité d'envisager le risque dépendance, $P(ENV = 1)$



B. Effet des préférences sur la probabilité conditionnelle de s'assurer, $P(ASS = 1/ENV = 1)$



A. Effet des préférences sur la probabilité d'envisager le risque dépendance, $P(ENV = 1)$



B. Effet des préférences sur la probabilité conditionnelle de s'assurer, $P(ASS = 1/ENV = 1)$

